

Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire

Assemblée mondiale de citoyens

Lille – 2 au 10 décembre 2001

Groupe thématique

Public – Privé : délimitations, partages des rôles, régulations et partenariats

Remarque : le groupe ne comprend que 12 participants et 4 d'entre eux viennent du collège des chefs d'entreprise, donc plusieurs collèges ne sont pas représentés dans le groupe.

Présentation de chaque participant face au groupe.

Chaque participant utilise la carte du collège dont il vient pour présenter la production de son collège et commenter plus précisément les descripteurs concernant les relations avec l'état, les rapports publics privés.

La méthode des Post It est utilisée pour trouver le maximum d'idées sur les rapports publics, privés. Ces idées sont rassemblées et structurées sur 3 paper board : régulation, partenariat, partage des rôles.

La discussion qui suit s'envole vers des concepts de macro économie (les différences entre les sociétés en cours de développement, en récession...) mais compte tenu de l'origine des participants il ne semble pas envisageable de pouvoir dégager des consensus à ce niveau. L'animateur suggère de revenir sur une présentation des expériences concrètes, en particulier dans le domaine du social et du non lucratif, dont plusieurs des participants ont fait part lors de leur présentation au groupe.

plusieurs participants présentent leur projet :

BERTHE Abdou : l'association pour les enfants de la rue au Mali

HARA Kazuto : une entreprise de santé privée mais non lucrative au Japon

MEDINA Henry : la lutte contre la drogue en Colombie

RAMAHOLIMIHASO Madeleine : une association pour la promotion des petites entreprises à Madagascar

DIAZ Alberto : le financement de la recherche universitaire en Argentine

STICKEL Martin : le choix des entreprises lors de la privatisation de la distribution d'électricité en Allemagne

NORENBERG Johnnton : exemple de gestion d'une ville en Norvège

L'ensemble des participants ayant décrit ces expériences personnelles dans des fiches DPH, cette synthèse ne les reprend pas.

Rédaction de points forts de convergences qui semblent se retrouver sur les rapports public/privé sur ces différentes expériences :

1 - l'état est toujours un partenaire nécessaire au démarrage d'une initiative privée dans le domaine du social, du non lucratif

2 - pour assurer une compétitivité réelle entre le privé et le public, il faut un état fort ET transparent

3 - la plupart des projets intéressants pour la société sont basés non pas sur un simple binôme état - entreprise privé mais font appel à un grand nombre de partenaires différents qui peuvent être :

- les politiques
- la justice
- les médias
- les syndicats ou fédérations (représentant des ensemble d'entreprise)
- les associations
- les autres états
- les militaires...

L'indépendance de certains de ces partenaires est facteur clé de succès (en particulier média, justice...)

4 - Il existe de telles différences entre les notions de public et privé utilisées dans les différentes parties du monde qu'il semble presque impossible d'en tirer des règles générales sur leurs rôles respectifs

5 - Les Etats ont un rôle important à jouer dans les régulations au dehors de leur pays d'origine

6 - Les médias et les syndicats (partenaires sociaux et représentation d'ensemble d'entreprises) peuvent jouer un rôle important dans la régulation entre le public et le privé

7 - Il faut (l'Etat ?) favoriser, stimuler, protéger, les initiatives privées dans le secteur non lucratif

8 - l'Etat doit faire prendre en compte le bien commun dans les actions des entreprises privés sur les domaines publics, en particulier lors des privatisations ou négociations de concessions (eau, électricité, transport...). L'état doit se baser sur des critères de choix portant sur :

- le rapport qualité/prix,
- le long terme,
- la prise en compte de l'intérêt général

plutôt que comme c'est bien souvent le cas :

- le prix
- le court terme

9 - L'état doit éviter de confier des monopoles à des entreprises privées. Lorsqu'ils existent, l'état doit réguler pour assurer la prise en compte des besoins des citoyens, optimiser le rapport qualité/prix....